

Broye Source de Vie - Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 juin 2024

1-2. Accueil, liste des présences, personnes excusées, remerciements

Mme Audrey Friedli, présidente, ouvre l'assemblée générale et souhaite la bienvenue à chacun.

40 membres sont présents et 48 personnes se sont excusées.

La présidente remercie toutes les personnes qui soutiennent l'association et le propriétaire de la salle qui nous accueille.

3. Lecture et approbation de l'ordre du jour

Rémy Romanens présente l'ordre du jour qui a été envoyé avec les convocations. Il ne suscite aucun commentaire et est accepté.

4. Procès-verbal des assemblées générales ordinaire 2023 et extraordinaire (statuts)

La lecture du procès-verbal de l'AG ordinaire 2023 n'est pas demandée par l'assemblée. Chacun peut le consulter sur notre site internet.

De même, la lecture du procès-verbal de l'AG extraordinaire qui avait pour but l'acceptation des nouveaux statuts n'est pas demandée par l'assemblée car aussi disponible sur le site.

Marc Pittet, est remercié pour son excellent travail. Le 2 procès-verbaux sont acceptés à l'unanimité.

5. Rapport de la Présidente

Le rapport de la présidente est annexé à ce procès-verbal. Suite à sa lecture, la présidente est applaudie chaleureusement par l'assemblée.

La présidente met en avant les nouveautés de l'année 2023 écoulée : une nouvelle collaboratrice, des nouveaux statuts, le don de la Fondation Hans Wilsdorf, des projets de conventions avec l'Etat de Vaud, notre intégration à la Pateforme Nature Vaudoise qui représente une véritable reconnaissance de notre association dans le paysage de la protection de l'environnement régional.

Elle évoque enfin les projets et événements à venir.

Elle remercie également les membres du comité, les membres de l'association, les sponsors, la fondation Hans Wilsdorf, Monsieur Genillard qui nous a appuyé pendant de nombreuses années à la tenue de notre site internet et qui a souhaité prendre congé de nous, Sven Romanens qui a assumé un rôle important au sein du comité en remplacement de son frère en voyage sabbatique.

6. Rapport des comptes 2023

6.1 Résultats de l'exercice au 31.12.2023

2023 est la première de cinq années de soutien financier de la Fondation Hans Wilsdorf au service de la renaturation et autres activités liées. Ce soutien impacte peu les finances de notre association puisqu'il est essentiellement destiné à financer des projets externes choisis par Broye Source de Vie.

Le niveau des recettes et des dépenses de l'association s'inscrit une fois encore dans l'équilibre et la continuité.

Concernant les recettes, l'association a encaissé CHF 12'600 de cotisations des membres. et des dons de membres pour un montant de CHF 355. Nous profitons de remercier les membres pour leur fidèle soutien. Nous remercions également la Banque Cantonale Vaudoise et l'Office du Tourisme de la Région de Romont pour leurs dons qui totalisent CHF 1'300. A cela s'ajoute CHF 20'000 prélevés sur le fond Hans Wilsdorf pour le fonctionnement de l'association. Au total, les recettes représentent un montant de CHF 34'255.

Au niveau des charges, il y a CHF 11'093.10 de frais pour le comptoir Broyard, CHF 2'616.50 de frais de représentation, CHF 9'755.40 liés au salaire et aux charges sociales de notre collaboratrice, CHF 122.20 pour les Passeport-vacances, CHF 954.- de frais du comité (avec indemnité à la présidente), CHF 3'406.05 de frais de bureau, CHF 4'564.90 liés au site internet et à la communication, CHF 1064.35 de primes d'assurances, CHF 109.16 de frais bancaires et CHF 375.60 pour la Fête de la Nature. Le total des charges s'élève à CHF 34'061.26.

L'exercice 2023 dégage un bénéfice de CHF 193.74.

L'assemblée n'a pas de question suite à cette présentation.

6.2 Utilisation du fonds Hans Wilsdorf

Le montant total du fond s'élève à CHF 1'250'000. Les modalités de son utilisation fixent une période de 5 ans pour son utilisation et donc un montant annuel moyen de CHF 250'000. En

2023, un peu moins de CHF 100'000.- ont été affectés. Il a permis de subventionner des projets pour CHF 79'187 dans la sensibilisation et la communication et prélever CHF 20'000 pour le fonctionnement de l'association.

Pour 2024, ce fond permettra en principe de financer des études et des réalisations à hauteur de CHF 250'000, le fonctionnement de l'association (CHF 20'000) et des projets de sensibilisation et de communication (CHF 15'000).

6.3 Bilan au 31 décembre 2023

Les actifs s'élèvent à CHF 270'231.73. Le fonds Hans Wilsdorf comptabilise CHF 150'813, les divers fonds et provisions totalisent environ CHF 90'000 et le capital, pratiquement inchangé par rapport à fin 2022, s'élève de CHF 29'678.88.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Simon Maendly fait la lecture du rapport co-rédigé avec Nicolas Schmid. Le rapport met en avant que les comptes sont tenus avec soin et rigueur et souligne l'excellent travail du caissier. Les explications demandées par les vérificateurs des comptes ont été amenées avec clarté et précision. Finalement, les vérificateurs des comptes proposent d'accepter les comptes afin de donner décharge au caissier, ainsi qu'au comité et aux vérificateurs.

8. Approbation des comptes 2023 et décharge

Les comptes, ainsi que le rapport des vérificateurs de comptes sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne ainsi décharge au caissier, au comité et aux vérificateurs. Le caissier et les vérificateurs sont remerciés pour leur travail.

9. Rapports divers et informations générales sur l'avancement des dossiers

Commission de revitalisation

Audrey Friedli passe en revue les différents projets de renaturation.

Villeneuve (Surpierre FR) :

Les différentes crues survenues en 2023 ont encore modifié le tracé de la Broye et nous nous réjouissons de voir ces nouveaux méandres et zones de dépôts se créer. Des photos sont présentées à l'assemblée. Il est mentionné à l'assemblée qu'une fête inaugurale est prévue le 28 septembre 2024.

Vallbroye :

Un appel d'offre aux bureaux spécialisés en environnement et en génie civil devrait bientôt voir le jour pour lancer le début des études. Nous espérons que l'année prochaine nous pourrions vous annoncer un planning pour les futurs travaux.

Payerne :

Les travaux ont supporté la crue de novembre 2023 qui a eu lieu pendant la phase de réalisation. Les travaux d'aménagement du lit sont terminés, il reste les travaux de végétalisation. L'entièreté le projet sera terminée en juillet 2024. Une inauguration des travaux devrait prochainement être mise sur pied pour la population. Une inauguration officielle aura lieu le 12 septembre. Nous attendons encore un retour de la commune afin d'établir une convention avec eux et d'accélérer le processus de revitalisation urbain de la Broye à Payerne en les soutenant financièrement.

Broye Domaine public :

Le canton de Vaud, via le voyer des eaux, a lancé des procédures pour améliorer la Broye à l'intérieur du domaine public sur deux tronçons. Nous sommes en train de finaliser une convention avec la Direction Générale de l'Environnement du canton de Vaud (DGE) afin de planifier quatre améliorations de la Broye dans des secteurs non prioritaires. Cette convention sera une première pour la DGE.

Les premiers travaux vont débuter en septembre sur un tronçon situé entre Villeneuve et Granges-près-Marnand à l'aval de la renaturation. L'aménagement de ce tronçon d'environ 500 ml va permettre d'améliorer les habitats piscicoles et terrestres pour la faune tout en restant dans le gabarit actuel. Des fosses seront créées, comme des zones de dépôts, des boisements. Chaque année entre 2024 et 2027, un tronçon verra le jour. Deux secteurs se situent entre Moudon et Lucens et les deux autres entre Villeneuve et Granges-près-Marnand.

Nous sommes très contents de voir que des efforts d'amélioration de la Broye sont également mis pour des zones dites « non prioritaires » et ce, sans impacter les surfaces agricoles avoisinantes.

Petite Glâne (St-Aubin, Vully-les-Lacs, Missy) :

Les travaux de revitalisation suivent leur cour. L'ensemble des gros terrassements des secteurs Saint-Aubin, Vully-les-lacs devrait être terminé cet été pour laisser la place à la finalisation du nouveau lit du cours d'eau, aux habitats, aux plantations, à la mise en place des structures, etc., sur environ 3 km.

Les travaux sur les communes de Missy et Vallon vont débuter en janvier-février 2025 et devraient s'étaler sur environ une année et demie. Les ouvrages d'arts seront réalisés entre 2025 et 2026

L'association des communes, qui est le maître d'œuvre de ce projet, est remercié pour sa collaboration. Participer à un projet d'envergure comme celui-ci est très réjouissant pour notre association et nous donne de l'espoir et des idées pour de futurs projets. CSD Ingénieurs SA, avec qui nous avons de très bons contacts, est également remercié.

Futurs projets

Nous continuons à être en alerte et à solliciter les communes pour lancer des démarches. Prochainement, nous envisageons d'approcher de la commune de Lucens.

Divers sollicitations

Tout au long de l'année, nous continuons à être sollicités par différentes organisations, associations ou autres pour apporter notre expertise ou notre « touche » Broye Source de Vie. Dans la mesure du possible, nous y répondons toujours favorablement et avons plaisir de partager notre expérience.

Commission irrigation

David Bapst informe que le projet « Aquavia » n'a pas pu aboutir. Le Groupe E s'est retiré de ce projet. Maintenant, il reste le projet « ArroBroye » et la Ville d'Estavayer pour le pompage d'eau potable. La 4^e séance d'informations d'Arrobroye a eu lieu en février 2024 pour informer les agriculteurs. L'étude préliminaire étant terminée, 2/3 des agriculteurs se sont inscrits, ce qui représente un peu plus de 3'000 hectares, sur les 4'000 hectares du projet initial. Dans ces 3'000 hectares, de grandes communes comme Corcelles, Payerne, Estavayer, Grandcour, Chevroux ont inscrit leurs surfaces communales. Le cahier des charges pour l'avant-projet est en préparation. Le périmètre va être précisé, suite aux inscriptions.

Commission manifestation et communication

Marie Strehler présente les diverses manifestations, activités et groupes de travail auxquelles l'association a participé en 2023, ainsi que les nouveautés en matière de communication.

Au niveau des groupes de travail :

Nous participons aux COPIL du projet de revitalisation de la Petite Glâne, nous y sommes invités et y participons régulièrement.

Nous faisons partie maintenant de la Plateforme Nature Vaudoise, qui réunit tous les acteurs de la protection de l'environnement dans le Canton de Vaud.

Nous faisons également partis du groupe de travail pour le fond écologique de la COREB. Dans le cadre de la mise à l'enquête des terrains à proximité de l'aérodrome de Payerne, il a été décidé de créer un fonds écologique, qui s'appelle : « fond de compensation nature » ou « fond d'infrastructure écologique ». Il est alimenté par l'industrialisation des terrains : à hauteur de CHF 1.-/m² de terrain vendu ou loué via un modèle de DDP. La création de ce

Le fond est soutenu par la Commune de Payerne et la Communauté Régionale de la Broye (COREB). Ce fonds peut aussi être alimenté par les communes du périmètre de la COREB ou par tout autre donateur. L'objectif de ce fonds est de promouvoir la biodiversité en améliorant l'infrastructure écologique dans les localités riveraines de la piste de l'aérodrome de Payerne. Marie Strehler présente le périmètre. Les communes, les associations et les propriétaires privés faisant partie de ce périmètre peuvent proposer des projets. Broye Source de Vie fait partie du jury pour l'attribution des fonds aux projets présentés.

Au niveau des activités et des manifestations :

Nous avons soutenu le Festival du Film Vert de Payerne, qui s'est déroulé du 17 au 19 mars 2023.

Nous avons participé à l'inauguration du ruisseau de Treytorrens le 22 mars 2023.

Le 14 mars 2023, nous avons participé à une sortie castors en collaboration avec l'Office de Tourisme d'Avenches, près de l'IENA. Marie remercie Benno Stimmer, président de Beaverwatch pour sa présence lors de cette sortie.

Le 18 mai 2023, nous avons participé à la Fête de la Nature. Nous avons proposé une visite de la Petite Glâne revitalisée guidée par Julien Devanthéry, chef de ce projet, et des activités pour les enfants. Pour l'organisation et la réalisation des activités, nous avons collaboré avec les élèves du Gymnase Intercantonal de la Broye dans le cadre d'un projet professionnel concret.

Nous avons été invités comme jury d'un projet en environnement par la HEP Lausanne le 23 mai. Quatre projets de revitalisation en zone urbaine ont été présentés par des classes du canton de Vaud.

Nous avons participé aux Passeports Vacances. Pour les enfants d'Avenches le 5 juillet, de Payerne le 11 juillet, nous avons proposé des sorties castors près de l'IENA (à Avenches). Pour les enfants de St-Aubin et Vallon, nous étions au bord de la Petites Glâne pour parler de revitalisation et de biodiversité.date

Le 4 novembre, Audrey Friedli a été présenter notre association à l'Assemblée Générale des Sociétés de Pêches Vaudoises.

Le 9 novembre, nous avons participé au COPIL Renaturation du Canton de Vaud.

Du 17 au 26 novembre, nous étions présents au Comptoir Broyard. Marie Strehler remercie tous les bénévoles et les anciens membres du comité qui nous ont aidé à monter, animer, puis démonter le stand.

Notre présence dans les médias :

Audrey Friedli a été interviewée dans le cadre d'un reportage de la Télé sur la Broye.

Le 19 juillet, nous étions dans l'émission Couleurs d'été de la RTS, au bord de la Petite Glâne et au bord de la Broye à Payerne.

Communication numérique

Nous avons lancé un projet de refonte de notre site internet. Nous renforçons également notre présence sur les réseaux sociaux : Instagram et Facebook.

Commission marketing-sponsoring

Philippe Savary, président de la commission, met en avant dans son rapport que depuis la fondation de notre association, nous avons réussi à récolter environ 3 millions de francs. Il remercie les donateurs, tout particulièrement les fondations MAVA et Hans Wilsdorf.

La commission, qui jusqu'à maintenant s'activait pour rechercher des fonds, réfléchit actuellement à la meilleure manière d'allouer ces fonds. Des échéanciers ont été mis en place afin de répartir les montants en fonction des différents projets.

Les représentants de la Division Eaux, de la DGE ont été rencontrés afin de leur proposer un partenariat. L'objectif est de verser une prestation pécuniaire à la DGE pour des projets de renaturation sur la Broye et ses affluents, le tout régi par une convention entre Broye Source de Vie et la Division Eaux de la DGE, qui sera le maître d'ouvrage. Broye Source de Vie sera ainsi intégrée pleinement dans ces projets.

Un rapport annuel et financier pour la fondation Hans Wilsdorf a été transmis en début de cette année.

Philippe remercie la Jeune Chambre Internationale de la Broye (JCI) et la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) pour leur don de CHF 1000.- chacune. Le don de la JCI a été reversé à la Commune de Payerne pour l'achat et la plantation d'un arbre dans le cadre au projet de revitalisation de la Broye au centre-ville.

Philippe remercie également l'Office de Tourisme de Romont pour un don de CHF 300.-.

La BCV nous a également contacté pour nous informer qu'elle dispose d'un fonds de soutien pour les associations qui réalisent des projets pour l'environnement. Audrey Friedli leur a transmis quelques projets potentiels.

Cette année, nous avons décidé de ne pas faire de recherches de fonds, mais de nous concentrer sur la manière de dépenser ceux dont nous disposons déjà. Il est possible toutefois que nous devions encore rechercher des fonds supplémentaires pour le projet de la Petite Glâne.

Philippe Savary remercie les membres de l'équipe du COPIL du projet de la Petite Glâne, tout particulièrement Didier Schouwey, président du COPIL.

Philippe Savary remercie également Françoise Monachon, directrice d'Anyscreen pour l'excellente collaboration depuis plusieurs années et notamment pour leur récent film sur la renaturation de la Broye, à Payerne et de la Petite Glâne, qui a été projeté sur notre stand au dernier Comptoir Broyard.

Philippe Savary remercie Marc Pittet, ancien secrétaire de notre association et actuel membre de la commission marketing-sponsoring, Audrey Friedli, les membres du comité et Layne Meinich pour l'excellente collaboration.

10. Approbation des différents rapports

L'assemblée accepte à l'unanimité l'ensemble des rapports. Audrey Friedli remercie ses collègues pour leur travail.

11. Nouvelle organisation

Dès avril 2023, Layne Meinich a été engagée, comme collaboratrice, grâce au Fond Hans Wilsdorf. L'objectif de ce nouveau poste est de décharger le comité dans les tâches administratives, la gestion des membres et dans la coordination des événements et de l'animation des activités et manifestations.

L'année 2023 a été une année de transition, de nouveautés et de réorganisation, avec notamment l'arrivée de notre collaboratrice Layne Meinich. Nous commençons à trouver notre équilibre et un nouveau fonctionnement avec l'aide d'une personne supplémentaire à nos côtés.

Layne Meinich a été engagée à 15 %. Son taux a été ensuite réduit à 10 % en cours d'année 2024.

12. Admission(s), Démission(s)

Rémy Romanens annonce 44 demandes d'admission : 3 membres collectifs, 7 membres familles et 34 membres individuels. Il annonce également 15 démissions: 11 membres individuels, 3 membres collectifs et 1 membre famille.

L'association compte maintenant 611 membres.

13. Fixation des cotisations pour 2024

Alexandre Ghiraldi propose de garder le montant des cotisations inchangé, à savoir : membre individuel : CHF 20 ; membre famille : CHF 50 ; associations, entreprises et collectivités publiques : CHF 100. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'année dernière, une commune présente à l'Assemblée Générale avait proposé d'augmenter les cotisations pour les communes. Après réflexions du comité, il est ressorti que l'objectif de l'association est de fédérer et d'avoir le plus grand nombre de membres, non d'augmenter nos ressources financières par le biais des cotisations. C'est pourquoi, aucune augmentation n'est proposée par le comité.

14. Budget 2024

Bien que 2024 n'est pas une année à comptoir et qu'habituellement nous cotisons pour faire des réserves, nous n'allons pas prévoir de provision pour lisser les coûts liés à cette manifestation. Le fond de cette provision s'élève maintenant à CHF 18'500, nous la considérons comme suffisante. Ce montant s'explique du fait des 3 années sans comptoir en raison du Covid.

Nous prévoyons CHF 500.- pour la Fête de la Nature, CHF 200.- pour les Passeports Vacances.

Nous souhaitons ajuster le poste dédié aux frais de comité à CHF 3'000.- car notre charge de travail et les sollicitations augmentent. Cette somme finance également les repas lors des séances de comité.

Nous prévoyons CHF 5'000.- pour les frais de bureau car nous allons professionnaliser une partie de la comptabilité en travaillant avec un fiduciaire.

Les frais de représentation vont passer à CHF 3'000.-, pour pouvoir continuer à sponsoriser quelques manifestations.

La charge salariale est budgétée à CHF 9'800.-.

Nous prévoyons CHF 10'000.- pour la communication et le site web car nous allons refaire notre site internet.

Nous gardons un budget de CHF 1000.- pour les frais d'assurance et CHF 100.- pour les frais bancaires.

Nous comptons sur CHF 13'000.- d'entrée grâce aux cotisations et sur les CHF 20'000.- prélevés sur le fonds Hans Wilsdorf pour le fonctionnement de l'association.

Au total, nous budgétisons CHF 32'700.- de dépenses et CHF 33'000.- de recettes.

Un membre de l'assemblée propose que les membres du comité soient exonérés des cotisations. L'Assemblée Générale accepte cette proposition. Une question par un membre de l'assemblée est posée concernant les frais des membres et de leurs dépenses privées pour l'association. Alexandre Ghiraldi indique que les frais de déplacement et de repas sont pris en charge par l'association. Philippe Savary ajoute que notre bénévolat nous a permis d'être appréciés et nous avons bénéficié de soutiens et de sponsoring grâce à cela.

15. Approbation du budget 2024

Le budget 2024 est accepté à l'unanimité.

16. Désignation du comité

Audrey Friedli informe que les cinq membres du comité actuel souhaitent poursuivre leur fonction respective. Sa composition est donc la suivante : Audrey Friedli, Présidente ; Marie Strehler, Vice-présidente ; Alexandre Ghiraldi, Caissier ; Rémy Romanens, Secrétaire ; Antoine Bauwens, Membre adjoint.

La composition du comité est approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

17. Comité consultatif

Lors de l'Assemblée Extraordinaire où nous avons renouvelé nos statuts, nous avons présenté un nouvel article concernant le comité consultatif, qui remplace le Grand Comité.

Audrey lit cet article dans les statuts. Ce comité rassemble des spécialistes dans les différents domaines de la revitalisation, proposés par le comité, élus par l'Assemblée Générale.

Marie présente les personnes proposées par le comité :

- Tamara Ghilardi pour la dynamique des cours d'eau et l'espace réservé aux eaux
- Julien Devanthéry pour la revitalisation
- David Bapst pour les domaines de l'agriculture et de l'arrosage

- Christian Rouiller pour les relevés botaniques
- Poste vacant pour l'avifaune
- Poste vacant pour la faune benthique
- Roman Hapka pour les paysages et le patrimoine
- Gilbert Jöhr et Philippe Savary pour la pêche
- Poste vacant pour la stratégie et l'économie
- Elise Blatti et Lara Grandgirard pour les connexions naturelles
- Gaëtan Mazza pour l'herpétofaune
- Sven Romanens pour les forêts
- Poste vacant pour la communication
- Philippe Savary pour la protection des eaux

Les propositions sont acceptées par tous sauf 1 abstention.

18. Nomination des vérificateurs des comptes

Après 3 ans de fonctionnement, Nicolas Schmid quitte cette fonction. Pierre Roggo se propose pour le remplacer et est nommé nouveau vérificateur à l'unanimité.

L'équipe des vérificateurs se compose désormais de Maxime Corthésy, Simon Maendly et Pierre Roggo, suppléant.

19. Plan d'actions 2024

- Suivre, soutenir et rechercher les différents projets réalisés, en cours et futurs (financement, soutien, conseils, démarches, etc...)
- Relancer les communes avec lesquelles nous pourrions lancer un projet
- Suivre, soutenir, accompagner les projets pour l'irrigation agricole Arrobroye dans la région de la Broye
- Renforcer notre visibilité dans le grand public (concept de communication / newsletter / Page Facebook)
- Refonte du site internet
- Participer à la sensibilisation du grand public (activités pour enfants, visites guidées, newsletters, manifestations)
- Maintien du poste de la collaboratrice
- Développer un groupement pour lutter contre le réchauffement des eaux

- Poursuite des activités avec la fondation Hans Wilsdorf

Le plan d'action est approuvé à l'unanimité.

20. Divers et propositions individuelles

Laurent Morel parle au nom de l'Association pour la Revitalisation de la Petite Glâne : il remercie Broye Source de Vie et souligne que la collaboration est fructueuse.

Audrey Friedli et le comité sont applaudis chaleureusement par l'assemblée.

L'assemblée est levée, suivie du verre de l'amitié.

14.09.2022

Rémy Romanens, secrétaire



Audrey Friedli, présidente

